

## LANCEMENT D'UN PROGRAMME NATIONAL DE RÉCUPÉRATION DES INTERRUPTEURS À MERCURE DES VÉHICULES – UNE COLLABORATION UNIQUE



OTTAWA – 2 JUIN 2008 – Les industries canadiennes de l'acier et de l'automobile appuient et financent un programme national de récupération des interrupteurs à mercure des véhicules mis au rancart, ayant servi à l'éclairage d'appoint (sous le capot ou dans le coffre) et au système de freinage antiblocage. Les interrupteurs seront récupérés avant que les véhicules ne soient broyés, déchetés et recyclés en nouvel acier. Ce programme national table sur les succès remportés par l'initiative ÉlimiMercure mise en œuvre par la Fondation Air pur (FAP), un organisme national sans but lucratif. Grâce à ces nouveaux fonds, la FAP pourra étendre le programme ÉlimiMercure à l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. Elle mettra en place les infrastructures de collecte, de récupération et de gestion des interrupteurs à mercure, et produira des documents de sensibilisation à l'intention des entreprises de recyclage du pays.



**Canadian Vehicle  
Manufacturers' Association**  
**Association canadienne  
des constructeurs de véhicules**

Ce partenariat jouit également de l'appui des entreprises canadiennes de démontage et de recyclage de véhicules automobiles de même que de leurs associations, l'Automotive Recyclers of Canada (ARC) et l'Association canadienne des industries du recyclage (ACIR). Cette collaboration sans précédent des industries de l'acier, de l'automobile et du démontage-recyclage est essentielle à la réussite de ce programme, qui aidera les industries de l'acier et de l'automobile à respecter les nouvelles exigences fédérales de prévention de la pollution relatives aux interrupteurs à mercure.



Selon Mark Nantais, président de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV), « le programme permettra de récupérer et de gérer avec soin les interrupteurs à mercure des véhicules en fin de vie utile afin d'éviter que le mercure ne soit rejeté dans l'environnement. Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les constructeurs de véhicules ont commencé à éliminer volontairement l'utilisation d'interrupteurs à mercure et ont cessé complètement aujourd'hui ».



Ron Watkins, président de l'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA) a souligné que « la récupération des interrupteurs à mercure des véhicules en fin de vie utile est la façon la plus efficace de réduire les rejets de mercure dans l'environnement. Les producteurs d'acier canadiens ont à cœur d'assurer le succès soutenu d'ÉlimiMercure, et sont heureux de collaborer avec l'industrie automobile et la Fondation Air pur pour en faire un véritable programme national ».



Steve Fletcher, directeur général de l'Automotive Recyclers of Canada (ARC), a confirmé l'engagement de son association. « L'ARC soutient l'établissement d'un programme national de récupération des interrupteurs à mercure. Nous entendons le soutenir sans réserve, comme par le passé et même encore plus, pour nous assurer que les interrupteurs à mercure sont retirés de tous les véhicules mis au rancart. » Leonard Shaw, directeur général de l'Association canadienne des industries du recyclage (ACIR) a dit pour sa part que « l'ACIR est consciente de son devoir environnemental, et nous serons heureux de mettre l'expertise de notre industrie au service du programme national ÉlimiMercure ».

Depuis 2001, le programme ÉlimiMercure a mobilisé 448 entreprises de recyclage de véhicules dans la récupération de plus de 160 000 interrupteurs à mercure d'éclairage d'appoint dans l'ensemble du

Canada. Ersilia Serafini, directrice générale de la Fondation Air pur, a affirmé la détermination de la FAP « à soutenir la mise en œuvre du programme national et à tirer parti de l'expérience des dernières années pour veiller à ce que le programme procure de bons résultats. Nous nous réjouissons de coopérer avec les industries canadiennes de l'acier et de l'automobile, et nous comptons mobiliser davantage d'entreprises de recyclage et de démontage dans ce programme national. »

- 30 -

Renseignements :

Ron Watkins, L'Association canadienne des producteurs d'acier  
(613) 238-6049  
[www.canadiansteel.ca](http://www.canadiansteel.ca)

Mark Nantais, Association canadienne des constructeurs de véhicules  
(416) 364-9333  
[www.cvma.ca](http://www.cvma.ca)

Ersilia Serafini, Fondation Air pur  
(416) 922-9038, poste 242  
[www.cleanairfoundation.org](http://www.cleanairfoundation.org)

Renseignements au sujet des entreprises de démontage-recyclage :

Steve Fletcher, Automotive Recyclers of Canada  
(519) 858-8761  
[www.autorecyclers.ca](http://www.autorecyclers.ca)

Len Shaw, Association canadienne des industries de recyclage  
(613) 256-8533  
[www.cari-acir.org](http://www.cari-acir.org)

Krista Friesen, Fondation Air pur  
(416) 922-9038 ext. 246  
[www.cleanairfoundation.org](http://www.cleanairfoundation.org)